



## Conseil Economique et Social

**Forum : Conseil Economique et Social**

**Question : Quelles propositions face aux défis que représente l'IA pour le monde du travail ?**

**Soumis par : Délégation pakistanaise**

Le conseil économique et social,

*Alarmé* par les rapport de l'OCDE soulignant les inégalités grandissantes dans les perspectives de croissance économique entre les pays les plus développés et les pays en voie de développement ou en transition notamment en ce qui concerne les gains de productivité liés aux intrants numériques, par la possibilité d'une fracture de l'IA et la possible incompatibilité de systèmes développés dans les pays du nord aux marchés des pays moins développés,

*Déplorant* de voir de nombreux pays bénéficiant de moins d'infrastructures, de données, de compétences, de niveaux de numérisation et d'un cadres juridiques et politiques encore trop peu adapté, n'avoir qu'un accès restreint aux nouvelles formes de technologie et ainsi être laissés pour compte malgré l'impact positif avéré que pourrait avoir l'intelligence artificielle sur les performances et sur la qualité de l'emploi de près de 40 % des travailleurs, chiffre pouvant chuter jusqu'à 26% dans les pays à faible revenu (IMF),

*Rappelant que* la Déclaration universelle des droits de l'Homme déclare dans son article 23, au sujet du travail, "Toute personne a droit (...) à des conditions équitables et satisfaisantes de travail (...)", exigence fondamentale ne pouvant être remplis qu'à la condition que chaque travailleur profite des avancés technologiques mondiales,

*Soulignant que* la Déclaration des droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, dans son article premier, affirme la responsabilité des Etats à " [protéger] l'existence et l'identité nationale ou ethnique, culturelle, religieuse ou linguistique des minorités, sur leurs territoires respectifs, et favorisent l'instauration des conditions propres à promouvoir cette identité", responsabilité pouvant être remise en question voir fragilisée par l'apparition d'algorithmes discriminatoires envers certaines communautés,

*Ayant à l'esprit que* la Banque mondiale met d'ors et déjà en oeuvre, à travers ses différents programmes, dans les pays du sud global, notamment au Pakistan, au Nigéria et aux Philippines, une aide à la dirigeance et à la prise de décision appuyée par l'intelligence artificielle permettant aux autorités des pays concernés de réformer l'accès aux services financiers et de favoriser l'inclusion financière dans les domaines du logements et des services publics,

*Reconnaissant* le bien fondé des multiples mesures à l'initiative du FMI allant en faveur des pays émergents et estimant le développement de l'IA parfaitement compatible aux objectifs de développements durables (ODD) ainsi que de la mise en service, par le FMI, d' un indicateur de préparation à l'IA mesurant l'état de préparation des pays dans des domaines tels que l'infrastructure numérique, les politiques portant sur le capital humain et le marché du travail, l'innovation et l'intégration économique, et la réglementation et l'éthique,

1. *Appelle tous les Etats* à la création urgente d'un fond de développement du numérique et de l'intelligence artificielle au bénéfice des pays émergents, reposant sur le soutien financier de la banque mondiale et affilié à l'association internationale de développement (AID) visant à :
  - a) *Accompagner* les gouvernements dans la mise en place d'une politique relative aux données et à l'éducation des IA ainsi que d'une stratégie nationale propre à chaque état pour favoriser l'innovation et le progrès ;
  - b) *Évaluer* les probabilités d'amélioration en termes de conditions de travail pour chaque segment de marché intra-national avec l'appui des outils de calculs et du personnel qualifié appartenant aux organes onusiens ;
  - c) *Mettre en place* la coopération internationale pour la recherche et pour l'enseignement supérieur dans les filières concernées par les fluctuations liées à l'IA ;
2. *Recommande* une saisie de l'organisation internationale du travail (OIT) sur les questions des conditions de travail inégales et de leurs potentielles répercussions sur les flux migratoires intra-continentaux devant aboutir à un rapport et/ou à la mise en vigueur de nouvelles politiques internationales pour :
  - a) *Étudier* les mouvements de population de travailleurs et leurs relations avec les évolutions du marché du travail entre pays limitrophes et leurs répercussions sur la vie des populations locales ;

- b) *Combattre* la paupérisation des travailleurs peu ou pas qualifiés en priorité dans les régions périphériques et agraires en les initiant aux enjeux de l'IA et en développant leurs matériels de travail ;
  - c) *Endiguer* l'émergence d'une fracture technologique causée par le retard croissant des économies des pays en voie de développement sur le développement et l'utilisation de l'IA particulièrement dans les secteurs industriels et agricoles ;
3. *Rappelle* que le développement de l'IA doit être réalisé dans un contexte éthique irréprochable vis à vis des populations, en totale transparence et sous le contrôle des entités internationales afin de :
- a) *Respecter* la dignité humaine et garantir à tous les travailleurs un emploi sûr en adéquation avec les objectifs de développement durable ;
  - b) Empêcher les discriminations ethniques, culturelles ou religieuses à l'embauche par l'instauration de législations sur les algorithmes de traitement des candidatures alimentés par l'IA ;
  - c) *Inciter* au dialogue entre gouvernements, entreprises, syndicats et travailleurs pour une croissance raisonnée et une conservation de l'emploi à long terme ;
  - d) *Préparer* l'après en développant des plans de reconversion, en adaptant l'activité des entreprises aux nouveaux enjeux et en accompagnant les travailleurs en les formant ou en les assistant lors d'une perte d'emploi liée à l'IA ;
  - e) Protéger la souveraineté intellectuelle des acteurs mineurs que l'utilisation de l'IA pourrait, à terme, remettre en question ;
  - f) *Assurer* la sécurité en terme de stockage des données pour éviter les abus des entités étatiques sur leurs citoyens aussi bien que l'utilisation de ces données à des fins criminelles ;
4. *Tient à exprimer sa gratitude à* la communauté internationale pour son engagement auprès des pays en voie de développement face aux difficultés causées par le manque d'infrastructure et l'instabilité géopolitique :
- a) *Remercier* le Development Fund of Japan, partenaire précieux dans le développement des infrastructures économiques et sociales qui accompagne le développement stable et raisonné de la région ;
  - b) *Reconnaître* les efforts de la Banque Mondiale dans les domaines de l'inclusion économique et technologique et son soutien précieux pour tous les pays en développement ;
  - c) *Souligner* le travail de l'Organisation de Coopération de Shanghai pour maintenir la stabilité en Asie du Sud et en Asie méridionale ainsi que pour renforcer la coopération commerciale et économique.